

## Consignes aux auteur.e.s

### Format

Les contributions seront impérativement proposées au format texte : de préférence **.docx**, à défaut .doc ou .odt.

### Informations sur l'auteur.e

- Joindre une courte bio-bibliographie de(s) auteur.e.s, indiquant les affiliations académiques le cas échéant (7 l. maximum.)
- Indiquer les coordonnées : adresse postale (pour l'envoi du *Bulletin*), adresse courriel de chaque auteur.e, téléphone.

### Longueur et contenu

Les textes doivent comprendre entre 20 000 et 35 000 caractères (espaces comprises), espaces et notes comprises.

Il est possible d'intégrer des images (format jpg ou png), mais celles-ci doivent être dans une résolution correcte (300 dpi), légendées, libres de droits, et fournies aussi dans des fichiers séparés.

Les articles doivent obligatoirement être accompagnés d'un titre et d'un résumé en français. (Au maximum 800 caractères, espaces comprises).

### Mise en page

Il est demandé aux auteur.e.s d'utiliser une mise en page **simplifiée**

L'ensemble du texte est rédigé en Arial, corps 12, à interligne simple et sans césure.

Éviter les feuilles de style.

Justifier le texte.

Un espace de 6 points est défini après chaque paragraphe

Les marges sont fixées à 2,5 cm.

### Citations

**Les citations** respectent scrupuleusement le texte original et sa ponctuation.

Toute intervention ou coupe est signalée par des crochets carrés, et non des parenthèses.

Pour les **citations de poèmes**, les limites des vers sont signalées par une barre oblique (slash) collée mot qui précède, et suivie d'une espace.

**Les citations courtes**, inférieures à 3 lignes, sont placées dans le fil du texte et signalées par des guillemets français (chevrons avec espace insécable : « ... »). La capitale initiale et la ponctuation finale sont hors des guillemets si elles sont ajoutées et ne figurent pas dans le texte initial.

**Les citations longues** sont décrochées du texte principal et données en corps 11, décalées à gauche de 2 cm, en interligne simple. **Les citations de poèmes** prennent soin de respecter précisément la disposition typographique des vers.

### **Niveaux de titres**

Les auteur.e.s doivent suivre la hiérarchisation des titres selon les modalités suivantes :

**Titre de l'article, niveau 1, centré (Arial, gras, corps 13)**

**Titre de niveau 2 (Arial, gras, corps 12, retrait de 1 cm)**

*Titre niveau 3 (Arial, italique, corps 12, retrait de 1 cm)*

### **Notes**

Toute citation ou renvoi fait l'objet d'une **note en bas de page, avec des références précises et complètes**. Les notes sont numérotées en chiffres arabes de façon continue. Elles sont réservées aux références, précisions ou aux exemples qui alourdiraient le texte, et ne doivent pas être trop longues. Elles sont composées en Arial, corps 10, interligne simple.

L'appel de note est placé immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte, toujours avant la ponctuation, et dans une citation avant les guillemets (et le point éventuel, si elle en contient un).

### **Italique**

Les mots dans une autre langue que le français doivent être mis en italique, ainsi que les titres d'ouvrages. Les auteur.e.s qui désirent mettre en valeur un terme peuvent aussi utiliser l'italique, en évitant d'abuser du procédé. Les phrases dans une autre langue que le français doivent être traduites dans le texte et renvoyer vers la version originale en note de bas de page.

### **Références bibliographiques**

Prénom Nom, *Titre*, lieu d'édition, éditeur, « collection », date.

Pour un ouvrage collectif : Prénom Nom (dir.), *Titre*, etc.

Pour un article de revue : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, date, pagination.

Pour une contribution dans un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre de l'article », dans *Titre du collectif*, Prénom Nom (dir.), lieu d'édition, éditeur, « collection », date.

Pour un ouvrage traduit, préciser la date de la publication originale entre crochets, et le nom du traducteur.

### **Titres d'œuvres citées**

Si le titre commence par un article défini et qu'il ne fait pas phrase, on met une capitale à tous les mots jusqu'au premier nom commun ou propre.

Dans tous les autres cas, on ne met de lettre capitale qu'au premier mot du titre.

Les titres de poèmes, ou de parties d'œuvre publiées dans un ensemble répondent aux mêmes règles, mais sont entre guillemets et non en italiques.

- *Les Nourritures terrestres.*
- *Des souris et des hommes.*

### **Renvois successifs**

- au même auteur, dans des notes qui se suivent, mettre *idem* la première fois, puis *id.* ensuite ;
- à un ouvrage unique, mettre *ibidem* la première fois, puis *ibid.* ensuite ;
- à un ouvrage déjà mentionné, parmi plusieurs d'un même auteur, mettre l'auteur, le titre, puis *op. cit.* (remplace les références) et la (ou les) page(s).

### **Références réseautographiques**

Exemple : <<https://lisa.revues.org/>>, consulté le 02 juin 2016. (Ne pas oublier d'indiquer la période de consultation du site, à défaut d'une date précise).

### **Abréviations particulières à Marceline Desbordes-Valmore**

Elles peuvent être utilisées à partir de la deuxième occurrence au sein d'un même article, et dans la mesure où dans le contexte, aucune confusion n'est possible

BMDV : bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore de Douai.

OP I, OP II: *Œuvres poétiques complètes*, éditées par Marc Bertrand, Presses Universitaires de Grenoble, 1973, 2 vol.

SEMDV : Société des Études Marceline Desbordes-Valmore.

SV I, SV II : Francis Ambrière, *Le Siècle des Valmore : Marceline Desbordes-Valmore et les siens 1786-1892*, Paris, Seuil, 1987, 2 vol.